



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crimes et délits

Question écrite n° 6971

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui communiquer le tableau mettant en parallèle depuis 1993 la population, les effectifs de police et le taux de criminalité pour 1 000 habitants dans les circonscriptions de police de l'Aisne.

Texte de la réponse

Les éléments chiffrés que souhaite obtenir l'honorable parlementaire apparaissent sur les deux tableaux suivants : (Voir tableaux dans J.O. correspondant). Pour les quatre années considérées, l'ensemble des services de la sécurité publique a enregistré au niveau national, un taux de délinquance pour 1 000 habitants de 84,85 en 1993, de 84,66 en 1994, de 80,97 en 1995 et de 80,71 en 1996. De même, l'évolution de la délinquance d'une année sur l'autre a été de - 0,23 % en 1994, de - 4,42 % en 1995 et de - 0,26 % en 1996.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6971

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4322

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 335